



PRÉFET DES YVELINES

Préfecture des Yvelines
Service du cabinet

Versailles, le

27 AVR. 2020

Le Préfet des Yvelines

à

Mesdames et Messieurs les maires des communes du département des Yvelines

Objet : Organisation des cérémonies de commémoration du 8 mai 1945

L'organisation d'une cérémonie malgré la crise sanitaire actuelle est possible dans votre commune, mais celle-ci doit se tenir dans le respect des interdictions de rassemblement et des règles de « distanciation sociale » :

- Le gouvernement a dit que ces cérémonies doivent se dérouler sans la présence de public. La population est invitée à s'associer à la commémoration en pavoisant les balcons ou fenêtres.
- Eu égard à leur âge, les anciens combattants, habituellement très présents, constituent une population qu'il convient de protéger. Compte-tenu de l'obligation stricte de limiter le nombre de participants, il est opportun de ne pas convier tous les représentants habituels du monde combattant et de trouver un accord entre associations pour limiter la représentation.
- Il n'est pas prévu de mobiliser des troupes pour ces cérémonies.
- La présence des porte-drapeaux doit se limiter à un ou deux.
- Il est conseillé au maire de désigner limitativement les personnes qui participent à ses côtés ou aux côtés de l'élu qui préside la cérémonie, le cas échéant après échange avec les parlementaires ou les conseillers régionaux et départementaux qui participent habituellement aux cérémonies patriotiques.

Adresse postale : 1 rue Jean Houdon - 78010 Versailles Cedex
Accueil du public : 1 avenue de l'Europe - Versailles
Tél : 01.39.49.78.00

Retrouvez nos jours et horaires d'ouverture d'accueil du public sur le site : www.yvelines.gouv.fr

- La secrétaire d'État auprès de la ministre des armées adressera un message au monde combattant pour présenter l'organisation des cérémonies cette année.

- Les bâtiments officiels doivent être, dans la mesure compatible avec les Plans de continuité d'activité, pavoisés aux couleurs nationales conformément aux directives du Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur du 15 avril.

Le Préfet,

Jean-Jacques BROT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'B' that are connected and looped together. The signature is positioned to the right of the typed name 'Jean-Jacques BROT'.